

FOUILLE DE SAUVETAGE DANS LA NECROPOLE NORD-OUEST DE JERASH

Par

Moussa Smadeh, Anne-Michèle Rasson
et Jacques Seigne

Le 25 octobre 1991 le Service des Antiquités de Jérash était averti de la découverte de vestiges archéologiques au lieu dit Abu al Hawa, à quelques mètres au sud de la route Jérash /Souf, lors de travaux de terrassement préalables à la construction d'une maison. Monsieur Moussa Smadeh représentant du Service des Antiquités pour Jérash se rendait immédiatement sur les lieux. Il ne pouvait que constater la disparition complète d'au moins une tombe, dont seule la porte d'entrée subsistait *in situ* au moment de son inspection. Malgré le travail des bulldozers qui ne tardaient pas à enlever les derniers vestiges de ce monument, Monsieur Smadeh pouvait se livrer à quelques constatations précieuses et recueillir l'ensemble d'un petit dépôt de céramiques. Il fit également transporter les éléments de la porte d'entrée jusqu'au bâtiment du Service des Antiquités.

D'après les informations recueillies nous savons que cette tombe hypogée était constituée "d'une chambre centrale, pratiquement carrée, de 6m sur 6m environ, entourée de loculi sur trois de ces côtés". Une porte en pierre, encore fermée au moment de la "fouille" occupait le quatrième côté, au sud-est. Elle possédait un seul ventail ouvrant à gauche en poussant. L'ensemble de la tombe avait fait, antérieurement aux travaux de terrassement, l'objet d'une fouille/pillage, les "visiteurs" étant passés par un puit d'accès percé à travers le plafond de la chambre. Le pillage semblait ancien, la tombe servant depuis longtemps de dépotoir comme en témoignaient les immondices qui y étaient

accumulés. Lors des travaux de nivellement aucun matériel archéologique n'a été recueilli à l'intérieur de l'hypogée, semble-t-il.

Par chance Monsieur Moussa Smadeh trouvait à l'extérieur de la tombe, dans le dromos et déposé contre la porte d'entrée, un lot de dix céramiques complètes. Cet ensemble, présenté ci-après, constitue le seul élément de datation précis pour le monument.

Dans le cadre des accords de coopération passés depuis plusieurs années entre le Service de Antiquités et l'équipe I.F.A.P.O. de Jérash, les membres de la mission française furent sollicités pour la préparation du dossier de publication¹.

Localisation:

La tombe était située à environ 650m au nord-ouest de la ligne de rempart de la ville antique, au milieu de la vaste nécropole² établie le long de la "route" venant de Souf et aboutissant à la "North-West Gate" (voir Fig. 1A et pl. I). Creusée dans les flancs de la colline calcaire elle était entourée de nombreux autres hypogées dont un autre- au moins- a été détruit par les mêmes travaux³.

Architecture:

La visite du chantier de construction permettait de repérer le fond de plusieurs loculi dans les parois est et nord de l'excavation moderne (voir Fig. 1B et pl. II: 1,2 et 3). Le relevé de ces modestes empreintes et les informations recueillies par Moussa Smadeh ont permis de reconstituer le plan général du monument. Tel que restitué (voir Fig. 1B), celui-ci correspond à un type bien attesté dans les nécropoles de Jérash⁴.

1. Anne-Michèle Rasson pour l'étude de la céramique, Jean Humbert pour le dessin des objets céramique et la mise au net de tous les dessins architecturaux, Jacques Seigne pour les relevés et l'étude architecturale.

2. La nécropole nord-ouest, comme les autres nécropoles de Jérash, a été pillée puis en grande partie détruite ces dernières années à la suite de la croissance urbaine désordonnée de la ville moderne. A-M. Rasson et J. Seigne, "Nouvelles observations sur les nécropoles de Jérash," à paraître.

3. "L'empreinte" de sa paroi nord était encore visible sur le front de fouille (tombe numérotée 2 sur le plan de la Fig. 1B). De même l'entrée d'une troisième tombe (3 sur le plan de la fig. 1B) apparemment effondrée -et dont le dromos aurait été détruit?- était visible sur la paroi nord (voir également Pl. II).

4. Voir C.S Fisher, The southwest cemetery, dans C.H. Kraeling, Gerasa City of the Decapolis, New Haven 1938, p. 549 à 571.
Al-Qudhat F., A roman tomb in Jerash ADAJ 25 (1981), p. 11 à 14,....

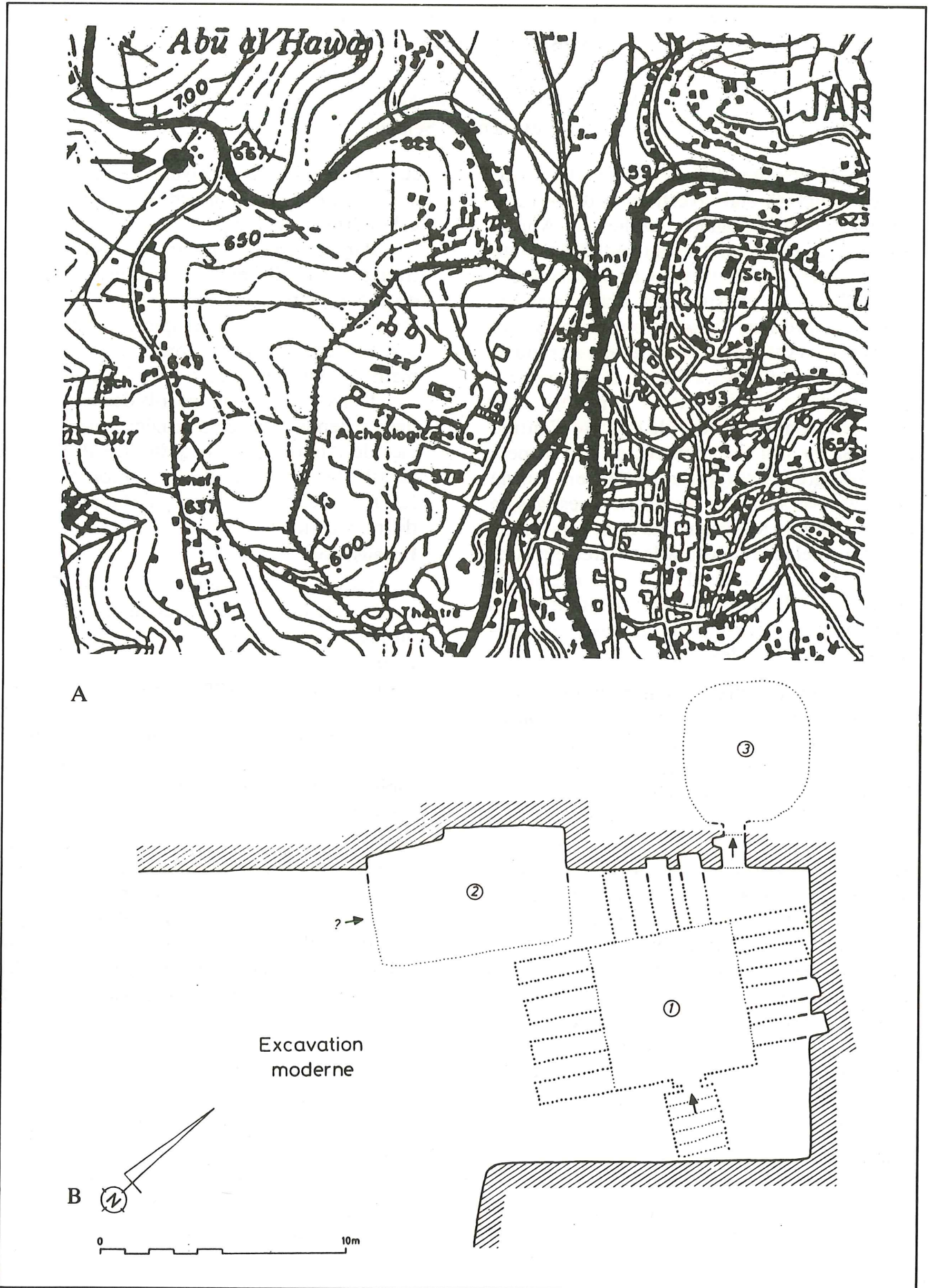


Fig. 1. Plan de situation; d'après carte RJGC (A). Plan restitué de la tombe (B).

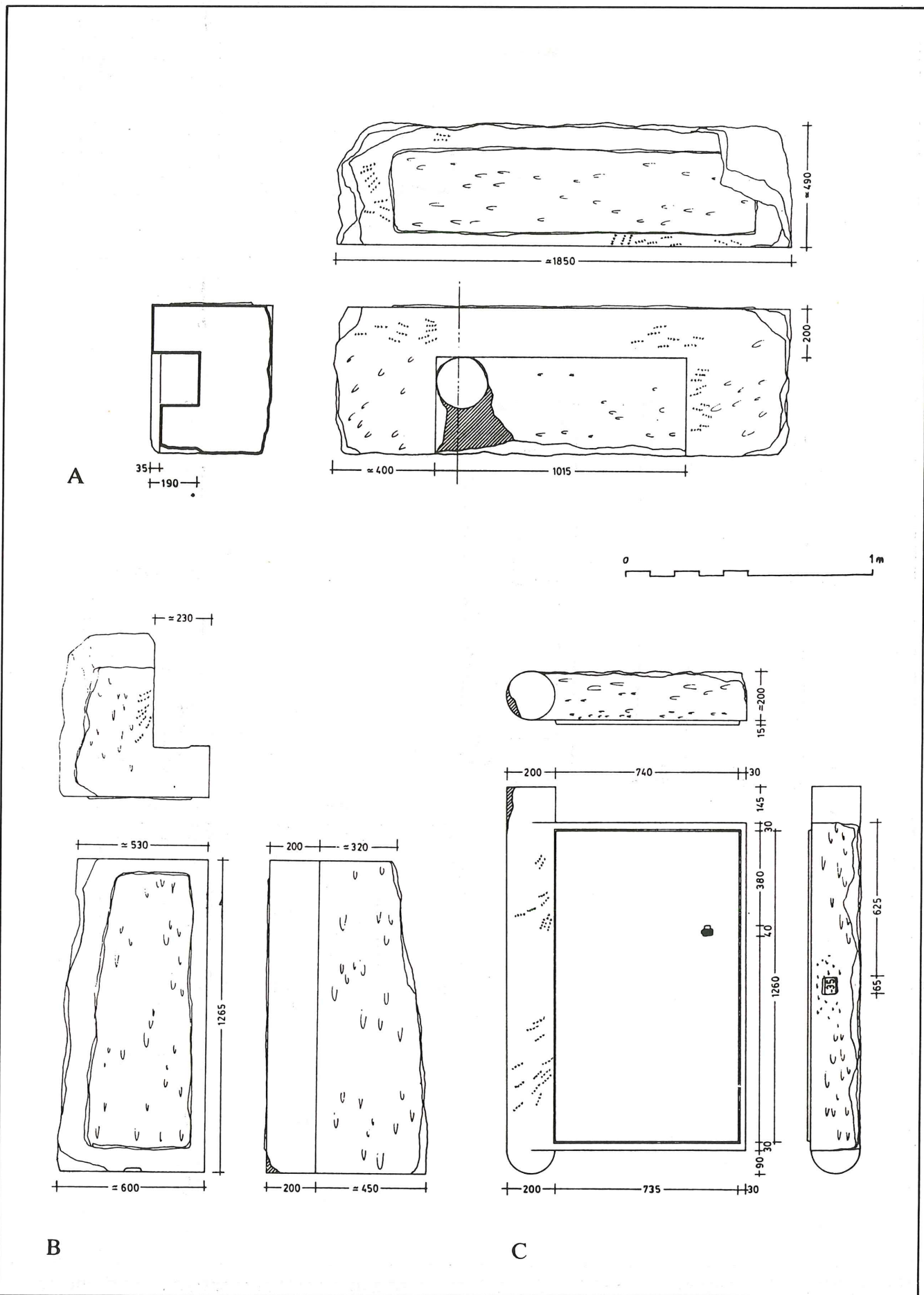


Fig. 2. Bloc n°4, linteau monolithe (A), bloc n°1, montant gauche (B) et bloc n°5, ventail (C)

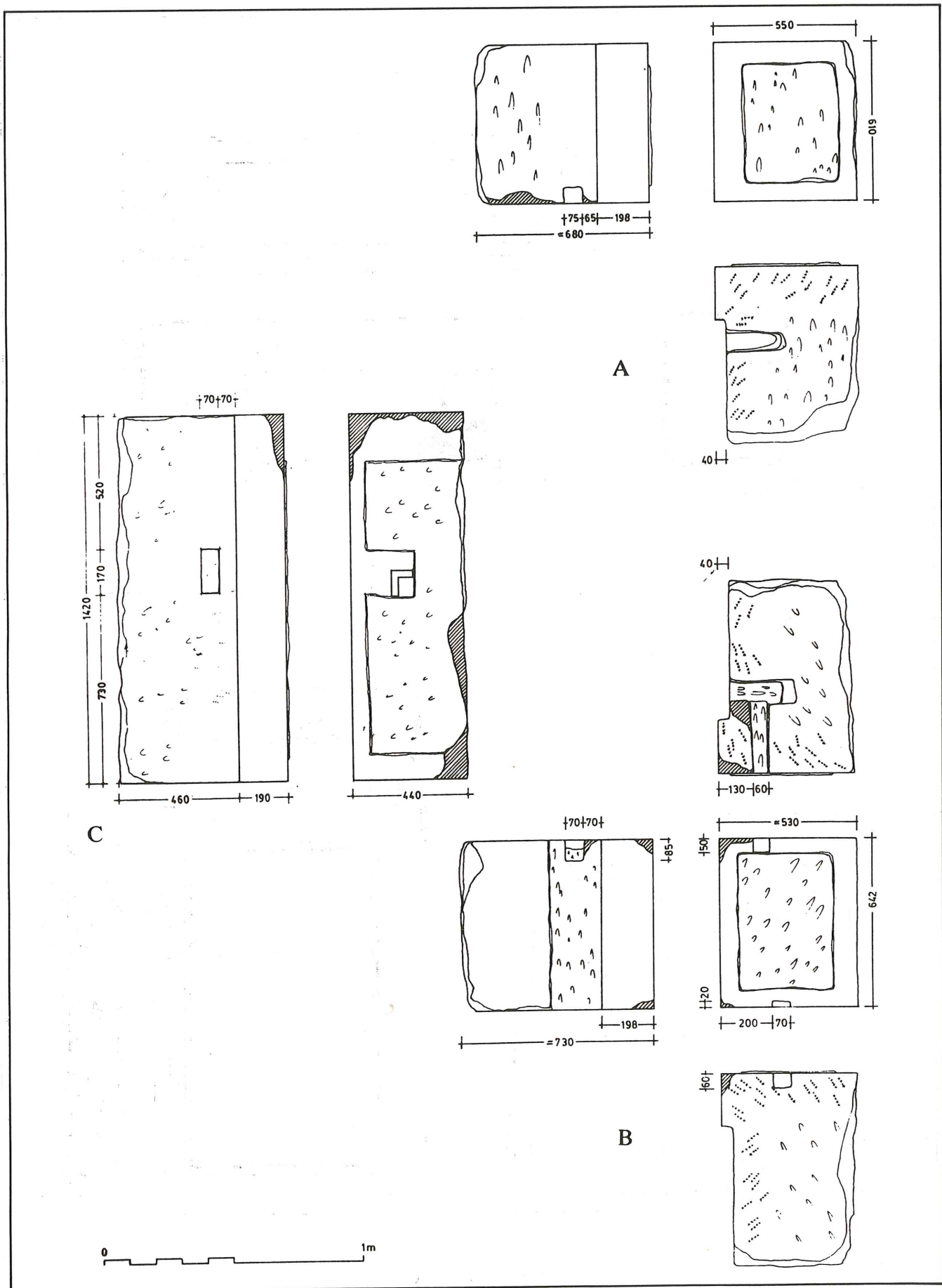


Fig. 3. Bloc n°3, montant gauche (A), bloc n°2, montant gauche (B) et montant droit d'une porte de tombe de la nécropole sud (C).

L'entrée se situait au sud-est, au point le plus bas de la pente rocheuse, ce qui ne surprendra pas. Elle était précédée par un dromos à escalier, à l'image des nombreux autres hypogées encore visibles à sa périphérie. La porte était constituée d'éléments rapportés en calcaire dur (cf. ci-après), ce qui, là encore, correspond au cas général. Les dimensions fournies par le fouilleur pour la salle centrale semblent tout à fait compatibles avec les traces observées sur le terrain et avec les dimensions des tombes connues du même type. Le nombre de loculi restitués, trois face à la porte, quatre sur chacune des faces latérales, même s'il semble s'accorder au mieux avec les traces conservées, n'est qu'indicatif. En l'absence de toute autre information plus précise le plan restitué proposé sera simplement considéré comme vraisemblable.

La hauteur des loculi conservés variait de 1m à 1,30m. Dans ce type de tombe, à Jérash, la hauteur de la salle est toujours sensiblement plus grande que celle des loculi, sans qu'il soit pour autant facile de s'y tenir debout... surtout quand on mesure plus de 1,80m.

Le sommet des loculi étant situé entre 1,50m (à l'est) et 1,80m (au nord) sous la surface du sol, le plafond de la salle ne devait être recouvert que de 1,20m à 1,50 de roche, ce qui semble correspondre aux informations fournies par le chauffeur de bulldozer.

Les différentes parties de la porte, récupérées par Moussa Smadeh lors des travaux de terrassement, constituent, de fait, les seuls éléments architecturaux de la tombe réellement étudiables. Cinq blocs de calcaire dur, blanc, sont conservés et ont dû être dessinés en détail:

- Le montant gauche, monolithe (bloc 1, Fig. 2B)
- Le montant droit, formé de deux blocs (blocs 2, fig. 3B et 3, Fig. 3A)
- Le linteau, monolithe (bloc 4, Fig. 2A)
- Le ventail, monolithe (bloc 5, Fig. 2C)
- Le seuil n'est pas conservé, mais, comme souvent, il pouvait avoir été ménagé directe-

ment dans la roche mère.

Seules les surfaces visibles ou de contact des différents éléments sont travaillées, les autres étant laissées brutes de carrière. En façade les blocs des montants et le linteau présentent de légers bossages, traités grossièrement à la pointe, entourés de cadres périmétraux ciselés épousant le contour général du bloc. On peut noter, en de nombreux endroits, l'emploi de la gradine. Le ventail, sans décor, est parfaitement dressé en façade, contrairement à sa face arrière, à peine dégrossie à la pointe. La rotule de base et la partie supérieure de l'axe de rotation présentent d'importantes traces d'usure, ce qui laisserait supposer que le ventail ait été manoeuvré de nombreuses fois. La fermeture se faisait en tirant sur un anneau (?) dont la patte de fixation en fer, scellée au plomb, est encore visible sur la surface du ventail. Sur la tranche de ce dernier une mortaise de section pratiquement carrée (65mm/65mm), profonde de 35 mm, correspond, sans aucun doute, au logement du penne d'une serrure.

Le montant gauche (bloc 1) et le bloc inférieur du montant droit (bloc 2) présentent un petit démaigrissement rectangulaire en bordure de leur lit de pose (Figs. 2B et 3B), logements vraisemblablement destinés à glisser l'extrémité d'une pince pour faciliter leur mise en place exacte. Les éléments conservés permettent de supposer que le ventail avait été mis en place après la construction du cadre⁵.

La restitution de l'ensemble (Fig. 4) ne pose aucun problème particulier. Le passage ménagé dans le rocher devait mesurer au moins 1,90m de large pour une hauteur qui devait atteindre un minimum de 1,80m, alors que la baie, rectangulaire, de la porte n'était large que de 0,74m pour une hauteur de 1,27m seulement. Par analogie avec les monuments voisins de même type, la largeur du dromos devait être peu différente de celle du passage aménagé dans le roc, soit 1,90m environ. Le nombre de marches restera inconnu mais devait être peu important (huit à dix

5. Ce qui devait être le cas général. La plupart des encadrements apparaissent littéralement "encastrés" dans la roche. Il n'y avait donc pas de possibilité de venir placer le linteau au dessus de la porte en conservant le type de crapaudine

relevé sur sur le lit de pose de ces derniers. Les portes étaient donc "glissées" dans les encadrements, ce qui est confirmé par la forme des extrémités de l'axe du ventail.

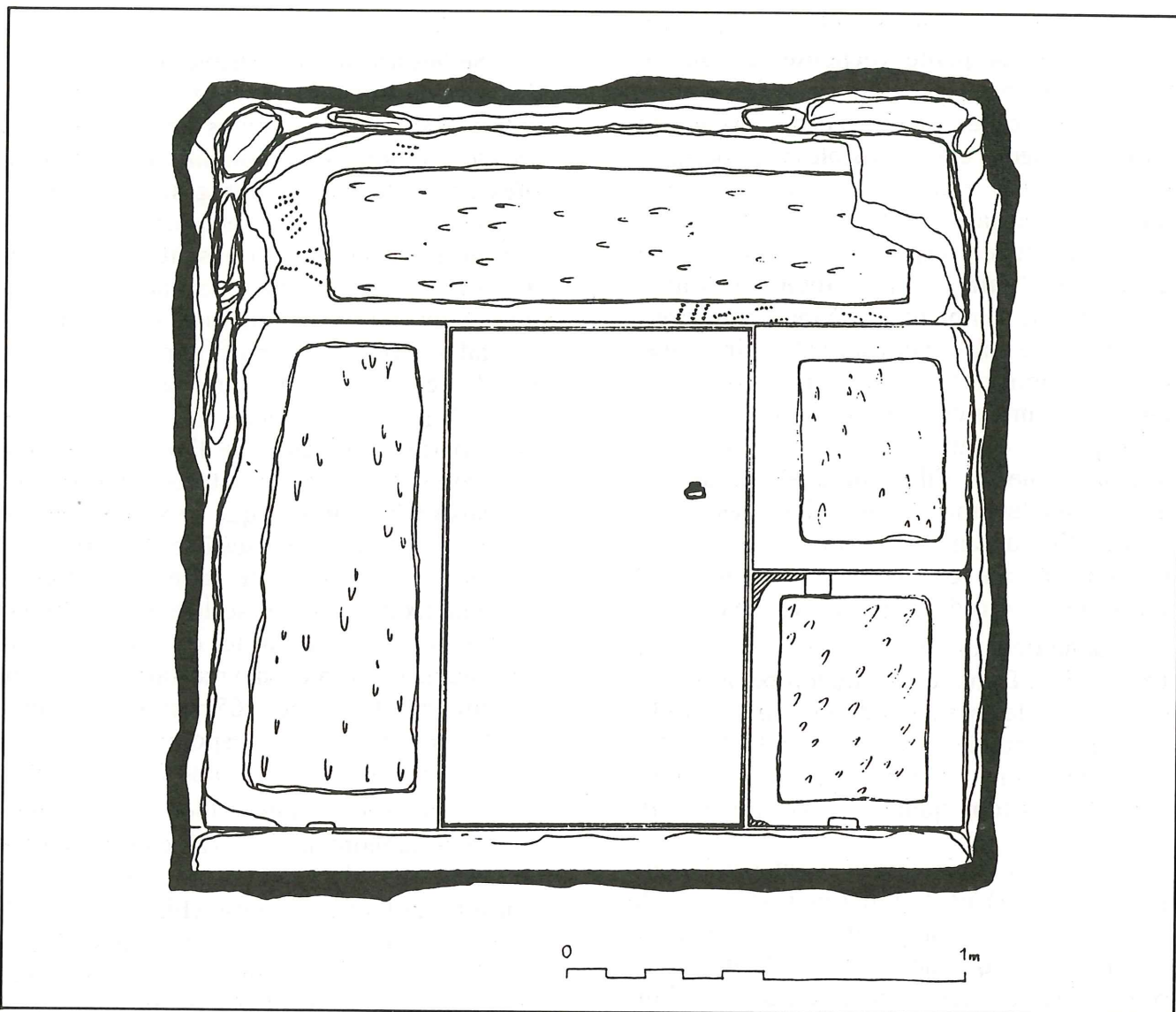


Fig. 4. La porte restituée.

vraisemblablement).

Si l'architecture générale de la tombe semble avoir été somme toute banale, le système de fermeture de la porte présente lui un petit intérêt. Les encastremens conservés sur le lit d'attente du bloc et sur le lit de pose du bloc 3 se correspondent et sont à mettre en relation avec la présence du dispositif de fermeture, une serrure, et le passage de la clef destinée à la manoeuvrer. Une fois assemblés les deux blocs ne laissaient visible en façade qu'un trou de section carrée, de faible dimensions (60mm/60mm) pour le passage de la clef (voir Fig. 4).

C'est là un dispositif particulier pour Jérash, où les deux montants des portes des

tombes sont en général monolithes. Cependant dans le cas des montants monolithes, le "trou de serrure" n'est jamais carré, mais en forme de gamma (fig. 3C), cette forme étant elle-même à mettre en rapport avec le type de clef-et donc de serrure- utilisé, et le mouvement à effectuer pour manoeuvrer la serrure. Ce sont les clefs dites "à peigne," correspondant aux serrures dites "à pompes" qui nécessitent de tels passages en gamma⁶. Dans le cas présent une telle serrure est à exclure et il faut envisager un dispositif différent, probablement une serrure à mentonnet, donc très vraisemblablement en métal.

Ce sont peut-être aussi les problème d'encastrement, de centrage et de fixation de

6. Ces types de serrure et de clef sont très bien attestés à Jérash même pour le III^e siècle. Voir J. Seigne et alli.

Recherches sur le sanctuaire de Zeus à Jérash, J.A.P. I, Amman, 1986, F. Zayadine éditeur, p. 98.

ce type de serrure à l'intérieur de l'encadrement de pierre qui sont à l'origine de la structure en deux éléments du montant droit de la porte, la mise en place ne pouvant pas se faire a posteriori dans le montant en raison de la forme même de la serrure.

Etude du matériel céramique:

Seuls onze objets en céramique ont pu être sauvés de la destruction de la tombe: dix sont complets (six coupes et quatre lampes), un est fragmentaire (une statuette) (Pl. III:4).

Les coupes sont pratiquement toutes identiques, par leur forme et par leurs dimensions. Deux sont intactes, les autres, brisées pendant les travaux ont pu être reconstituées. Ce sont de petites coupes carénées sur pied circulaire à base plate. La lèvre est évasée (TS 1, Fig. 5A, TS 2, Fig. 5B, TS 4, Fig. 5C et TS 5, Fig. 5D), ou rabattue horizontalement vers l'extérieur, (TS 3, Fig. 5E et TS 6, Fig. 5F). Le diamètre d'ouverture varie entre 7,5 cm et 8,5 cm.

Le fond conique forme une cupule, qui, dans trois cas se prolonge dans le pied dont elle épouse la forme (TS 2, Fig. 5B, TS 4, Fig. 5C et TS 6, Fig. 5F).

La pâte de ces coupes n'est pas très fine. Elle est de couleur brun-rouge et aucune trace d'engobe n'a été relevée.

Des coupes de ce type ont été trouvées en grand nombre dans les tombes de la nécropole sud-ouest de Jerash dont la principale occupation est située à la fin du II^{ème} siècle et au début du III^{ème} siècle ap. J.C⁷. Ces petits récipients servaient probablement à contenir de petites offrandes (symboliques?)

Les quatre lampes appartiennent à deux types différents.

Un exemplaire, très bien conservé présente le premier type (TS 8, Fig. 6C et Pl. III:3). C'est une lampe moulée, de forme oblongue à large trou de remplissage, petite anse-tenon et bec "en éventail." Le trou de remplissage est entouré de deux anneaux en relief. Le bandeau est décoré de pampres disposés autour du trou de remplissage. Une feuille de vigne orne le bec. Elle est séparée du trou de mèche par deux traits parallèles en relief. Deux petits ronds en relief marquent les extrémités du bec. Comprise dans un anneau en relief, une fleur incisée à huit pétales orne le fond de cette lampe.

Ce type de lampe est inspiré de la lampe hérodienne et est communément appelé "lampe hérodienne tardive"⁸. Elle peut s'apparenter à la "lampe juive" trouvée plus particulièrement dans la région d'Hébron mais dont plusieurs exemplaires, très proches du type d'origine ont été également découverts en Jordanie⁹. La fameuse tombe de Jérash réutilisée en réserve de potier contenait plusieurs lampes absolument identiques à celle qui est présentée ici¹⁰. Sur le sanctuaire de Zeus à Jérash, une lampe de ce type a été découverte lors du démontage de l'escalier du propylée¹¹ et plusieurs autres lors du nettoyage du cryptoportique. Bien que leur décoration soit un peu différente, on peut également mentionner les quelques exemplaires découverts dans les fondations de l'hippodrome¹². Toujours à Jérash, les récentes fouilles de sauvetage réalisées au lieu dit al-Faiçal, ou les vestiges d'un fortin ont été mis au jour¹³, ont produit une lampe en tout point identique à celle présentée ici. Enfin, et pour ne citer que les exemplaires connus, une tombe de la citadelle de Amman a livré une lampe tout-à-fait semblable¹⁴.

Ce type de lampe est, d'une manière

7. Fischer C. S., *op. cit.*, p. 547-571, figs 32, 36, 37, 38, 41, 42, 43, 45, 46.

8. Sussman V., *The Jewish Art on Lamps in the Time of Mishna*, The Israel Museum, Jerusalem 1970, p. 7.

9. Sussman V., *Ornamented Jewish oil-Lamp from the fall of the Second Temple through the Revolt of Bar-Kochkba*, Jérusalem, 1972, p. 8 et 9, et p. 129 et 130.

10. Illiffe J., *Imperial art in Transjordan, figurines and lamps from a potter's store at Jerash*, QDAP., 1945, pl. VIII, n° 155, p. 24.

Rosenthal R., Sivan R., *Ancient lamps in the Schloessinger collection*, Qedem 8, Jerusalem, 1978, p. 97, n° 391.

11. Cette lampe a été découverte glissée a postériori entre

deux blocs de l'escalier d'accès à la porte est du sanctuaire, escalier construit en 27/28 de notre ère.

12. Kehrberg I., *Selected lamps and pottery from the Hippodrome at Jerash*, JAP 11, p. 92-93, fig. 2-3.

13. Fouille de sauvetage occasionnée par les travaux de construction de la nouvelle autoroute Amman/Jérash. Les résultats de cette fouille conjointe Service des Antiquités de Jordanie- CRMACOR seront publiés prochainement. Dans ce projet A.-M. Rasson a été chargée de l'étude du matériel céramique.

14. Hadidi A., *A Roman family tomb at Amman Citadel Hill*, ADAJ XXVI (1982), p. 287-288, pl. LXXXV, n°4.

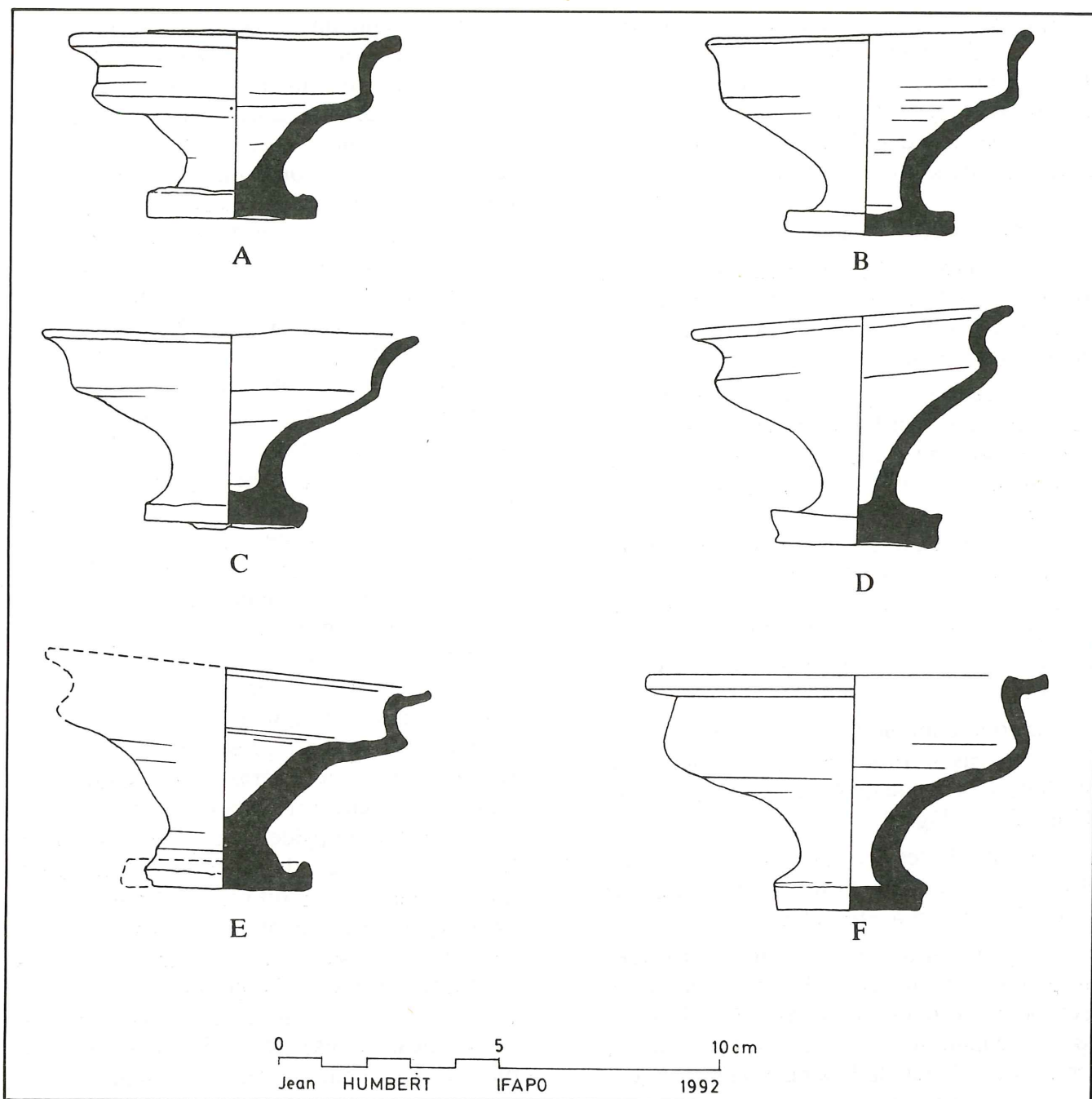


Fig. 5. Coupes. TS 1 (A), TS 2 (B), TS 4(C), TS 5(D), TS 3 (E) et TS 6 (F).

générale, daté du II^e siècle ap. J.-C. Le matériel de la “réserve de potier” de Jérash (Illiffe) est datée du premier quart du II^e de notre ère mais, Rosenthal et Sivan qui publient une lampe de la même série émettent quelques réserves quant à cette précision et préfère attribuer ce type de production plus généralement au II^e siècle. La lampe découverte dans l’escalier du propylée du sanctuaire de Zeus n’apporte pas de précision chronologique, par contre celles qui ont été découvertes dans le cryptoportique faisaient partie d’un énorme lot de céramiques

(lampes, récipients de toutes natures, masques etc..) qui peuvent également être datées du II^e s. ap. J.-C.). Les fondations de l’hippodrome étant datées de la fin du II^e siècle au plus tard, l’apparition de ce type de lampe est donc antérieure à cette date. Le matériel du fortin de Jérash, en cours d’étude, peut, en première analyse, être situé vers le milieu du II^e de notre ère. La tombe de la citadelle d’Amman est, elle, datée du II^e/III^e ap. J.C.

Les trois autres lampes représentent le second type (TS 7, Fig. 6A et pl. II:1, TS 9

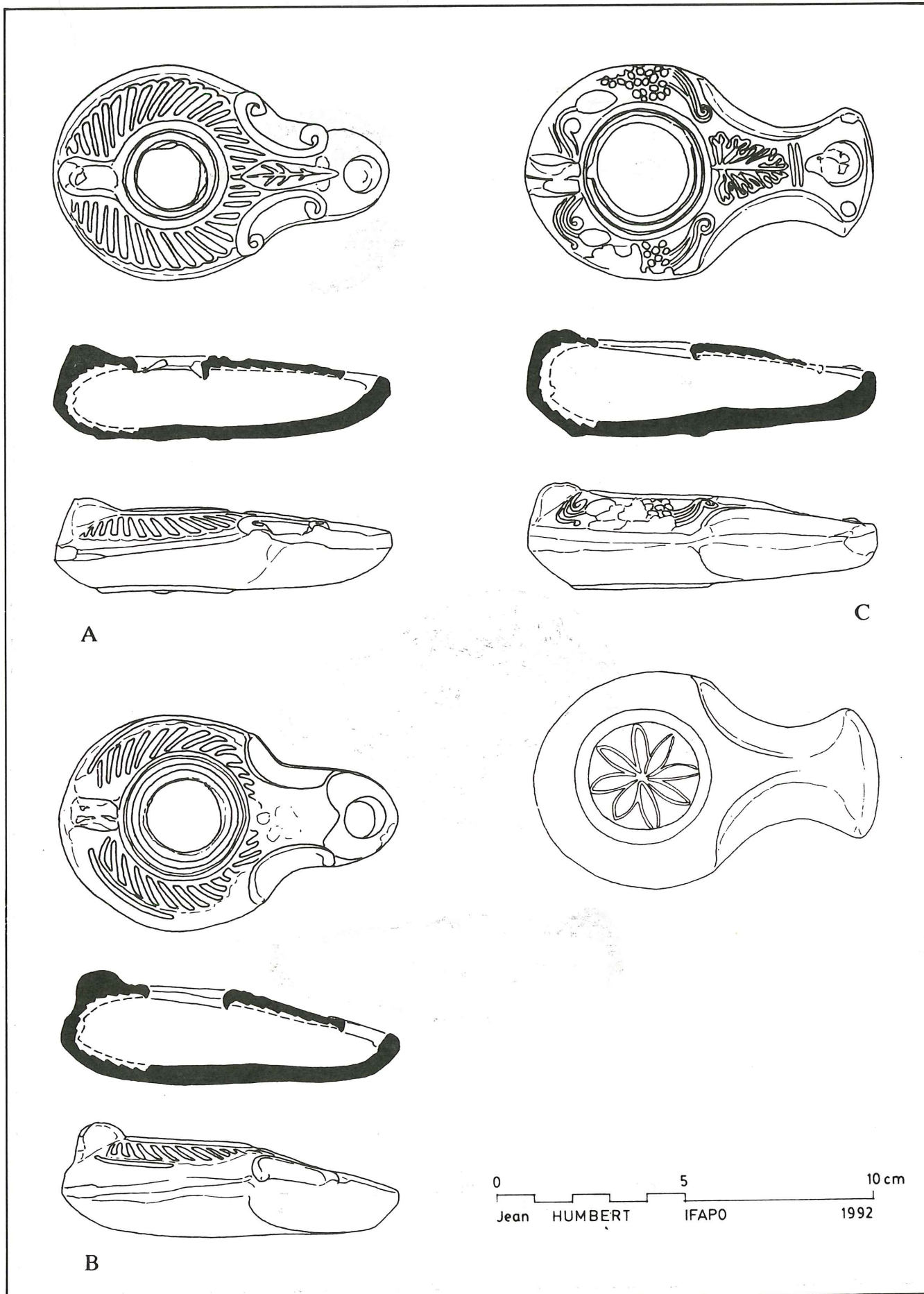


Fig. 6. Lampes. TS 7 (A). TS 9 (B) et TS 8 (C).

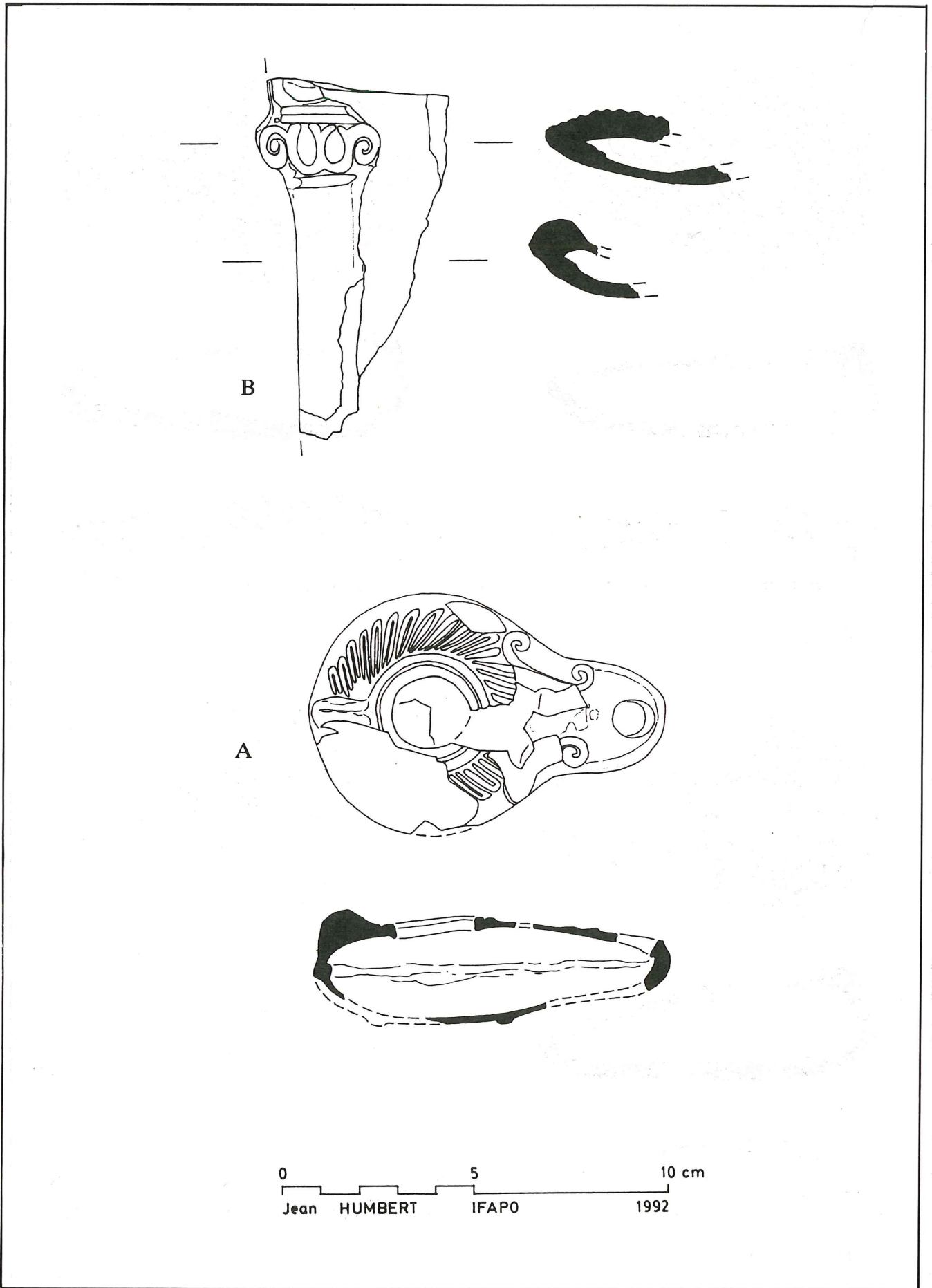


Fig. 7. Lamps TS 10 (A) et statuette moulée TS 11 (B).

Fig. 6B et Pl. III:2, TS 10, Fig. 7A). Elles sont pratiquement identiques, TS 7 et TS 9 provenant peut-être du même moule.

Comme celle décrite ci-avant, ces lampes sont oblongues, munies d'un large trou de remplissage et d'une petite anse-tenon. Par contre le bec est très différent: il est souligné par deux volutes latérales et son extrémité est arrondie. Le bandeau est décoré de traits parallèles obliques rayonnant autour du trou de remplissage. Sur l'exemplaire le mieux conservé (TS 7), un motif en relief, en forme de palme (?), orne la partie centrale du bec, entre les volutes. Le fond est marqué par un anneau en relief.

Ce type de lampe semble moins commun. Un exemplaire identique, provenant peut-être du même moule, a été découvert à Jérash en 1930, par les fouilleurs américains de la Yale University et des American Schools of Oriental Research¹⁵. Il proviendrait soit d'une tombe de la nécropole située entre le sanctuaire d'Artémis et la cathédrale, soit de la nécropole sud-ouest.

De toutes ces lampes, seule TS 10 avait été utilisée.

Enfin, un fragment de statuette (TS 11, Fig. 7B) était joint au lot. Faisait-il vraiment partie du dépôt? Les autres morceaux n'ont pas été retrouvés et les cassures du seul fragment rapporté sont anciennes.

C'est un angle d'une statuette moulée, creuse, dont seule la face était décorée. Le décor moulé conservé représente une colonne à chapiteau ionique aux enroulements et aux ovales schématisés. Il correspond à un motif architectural d'encadrement d'une scène figurée aujourd'hui perdue. Ces statuettes moulées sont bien connues, et Jérash en a livré (produit?) un certain nombre. Dans un style différent, on retrouve parmi elles, le même motif architectural d'encadrement¹⁶.

Comme indiqué précédemment, ces ob-

jets constituent les seuls indices précis pour la datation de la tombe. Ils ont été trouvés groupés à l'extérieur, devant la porte d'entrée ou ils semblaient former une dernière offrande, effectuée après la fermeture du sépulcre. Cette offrande marquerait la dernière utilisation du monument en tant que tombeau, celui-ci n'ayant pas été réouvert depuis. La datation de cet ensemble d'objets céramique permet donc de fixer la date d'abandon de l'hypogée au II^e siècle¹⁷.

Remarques complémentaires:

Nous l'avons dit le monument n'était pas isolé. De très nombreux hypogées se voient à quelques mètres de distance. La plupart sont, semble-t-il du même type. Quelques uns sont plus simples, prévus pour une ou deux sépultures uniquement.

Par contre à une vingtaine de mètres à l'est (voir Pl. I) se dressait un monument d'une toute autre importance: un "tombeau maison" -ou un "tombeau temple"- d'un type bien connu à Palmyre¹⁸. Cette tombe n'était pas souterraine, mais construite au-dessus du sol. Il est le seul de ce genre apparemment attesté à Jérash¹⁹, et devrait absolument faire l'objet d'une étude complète... avant de subir le sort de ses voisins.

Il est actuellement réduit à un tas de décombres de faible hauteur (Pl. IV:1,2,3 et Pl. V:1), mais son organisation générale se dessine sans peine, une partie de son élévation étant conservée, en particulier dans les angles nord-ouest et nord-est. De plan pratiquement carré, il était accessible du sud-est, comme la tombe précédente, par une porte à encadrement mouluré dont les blocs inférieurs des piédroits sont encore *in situ*. Cette dernière ouvrait sur un large corridor central bordé sur ses deux côtés de rangées de loculi superposés, séparée par un décor

15. Mac Cown C.C., *Archaeology in Palestine in 1930*, BASOR 41 (1931) p. 9, fig. 4. Malheureusement la planche présente neuf lampes de types différents, avec une seule légende "lamps of Roman period, Jerash" et les références dans le texte, quasi inexistantes, ne permettent aucune attribution précise de chacune d'entre elles.

16. Iife J., *op.cit.*, pl. IV, 53.

17. Illiffe Les conditions très particulières de la "fouille" de cet ensemble feront accepter les conclusions présentées

avec toutes les réserves d'usage. Elles ne correspondent qu'à des indications.

18. Voir par exemple bibliographie dans Al-As'ad K., Schmidt-Colinet A., *Das Tempelgrab nr 36 in der Westnecropole von Palmyra. Ein Vorbericht*, Damaszener Mitteilungen, band 2, (1985), p. 17 à 35.

19. Si l'on excepte le tombeau dit de Germanus à Birketein, plus petit et d'un type sensiblement différent, notamment au niveau des aménagements intérieurs.

architectural de pilastres appliqués (Pl. V:1) suivant le principe bien attesté dans la tour de Jamblique par exemple²⁰. Chacun des loculi conservés est actuellement occupé par un sarcophage de pierre²¹. Trois rangs de sarcophages superposés sont ainsi conservés dans l'angle nord-est du monument (Pl. IV:3). Face à la porte se voient les restes d'un soubassement mouluré, décoré de petits pilastres, sur lequel étaient placés il y a quelques années encore deux sarcophages jointifs richement décorés d'un motif de guirlandes florales. Les sarcophages étaient encastrés de façon à former une frise continue entre les deux parois de loculi. Les couvercles ne sont apparemment pas conservés, mais ils devaient être, selon toute vraisemblance, également richement décorés. Il s'agit probablement d'une interprétation locale du dispositif "sarcophage à banquet funéraire" si souvent visible en face des portes d'entrée des tombeaux palmyréniens.

Comme ses homologues palmyréniens ce

tombeau présentait également un riche décor architectural sur ses façades extérieures (pilastres à chapiteaux corinthiens, niches,...), comme le montrent les nombreux blocs dispersés à proximité²²... et en partie déplacés au bulldozer lors des récents travaux de terrassement (Pl. V:2 et V:3).

Entre les monuments mentionnés ci-avant se voient encore les traces d'aménagements différents (escaliers taillés dans le rocher, murs....) pouvant correspondre à des limites d'enclos funéraires et à des circulations entre les tombeaux. Il existerait donc peut-être dans ce secteur encore préservé les traces d'un urbanisme de nécropole, ce qui rend encore plus urgent la réalisation d'un "survey" général et précis de toute la zone.

M. Smadeh
 Département des Antiquités
 A.-M. Rasson
 J. Seigne
 IFAPO

20. La tour de Jamblique est un monument déjà mentionné par les premiers voyageurs traversant les ruines de Palmyre. Sur les tours funéraires de Palmyre en général voir E. Will, La tour funéraire de Palmyre, *Syria* XXVI, 1949, fasc. 1-2, p. 87 à 116 et La tour funéraire de la Syrie et les monuments apparentés. *Syria* XXVI, fasc. 3-4, p. 258 à 312.

21. Il s'agit là d'une différence importante avec Palmyre où les défunts étaient déposés directement dans les loculi, simplement enveloppés d'un linceul, rarement d'un cercueil de bois. La plupart des tombes de Jérash contenant des sarcophages de pierre, peut-être s'agit-il dans le cas présent d'une adaptation locale à un modèle de monument

importé.

22. Dès 1982 nous avons signalé l'importance de ce monument. A la suite d'un début de pillage les deux sarcophages richement décorés de rinceaux et ornant la niche opposée à l'entrée, avaient été déplacés en 1985. Ils sont actuellement présentés au musée de Jérash. Malheureusement aucune fouille ni le moindre relevé des vestiges encore *in situ* n'a été entrepris. Les photographies prises en 1982 et 1983 montrent que de nombreux éléments architecturaux ont aujourd'hui disparus. La visite effectuée récemment a permis de découvrir plusieurs chapiteaux corinthiens... dans les déblais des travaux de terrassement de 1991 (voir pl. V3)

Catologue

TS 1 Coupe complète, pâte brun-rouge contenant de nombreuses particules de calcaire; d.o.: 7,5 cm. (Fig. 5A).

TS 2 Coupe fragmentaire, pâte brune; d.o.: 7,5 cm. (Fig. 5B)

TS 3 Coupe fragmentaire, pâte beige/gris à coeur rouge; d.o.: +/- 8,5 cm. (Fig. 5E).

TS 4 Coupe fragmentaire, pâte brun rouge; d.o.: 8,4 cm. (Fig. 5C).

TS 5 Coupe fragmentaire, pâte brun-rouge, d.o.: 7,3 cm. (Fig. 5D).

TS 6 Coupe fragmentaire, pâte brun clair, d.o.: 9 cm. (Fig. 5F)

TS 7 Lampe complète, pâte beige, engobe sur le dessus brun/rouge; L.: 8,7 cm. (Fig. 6A et Pl. III:1).

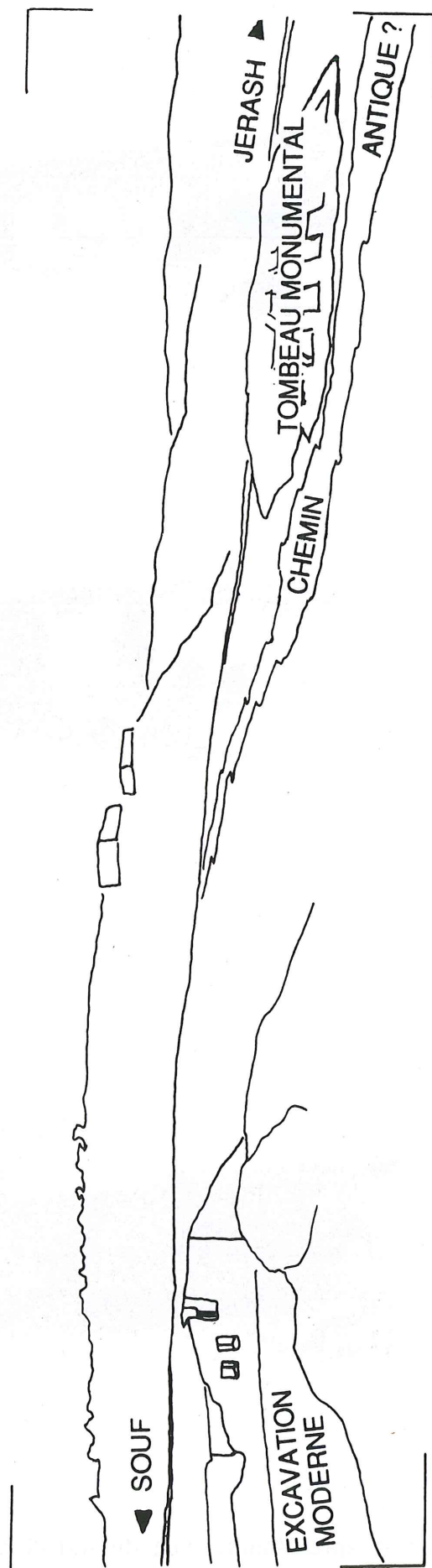
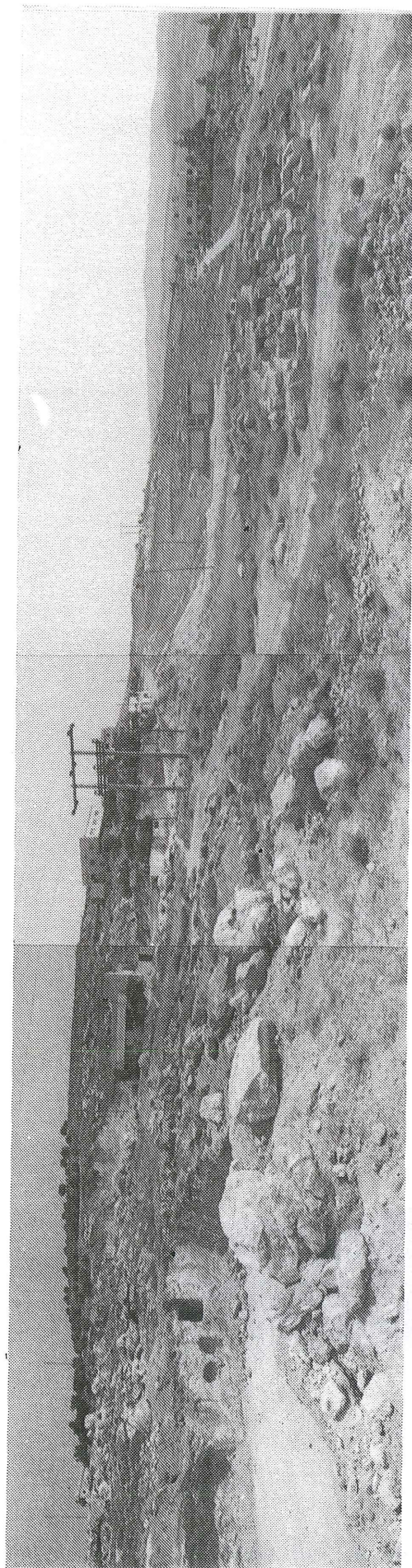
TS 8 Lampe complète, pâte beige engobe brun/rouge, L.: 9 cm. (Fig. 6C et Pl. III: 3).

TS 9 Lampe complète, pâte rouge clair, engobe rouge foncé; L.:8,6 cm. (Fig. 6B et Pl. III:2).

TS 10 Lampe fragmentaire, pâte rouge engobe brun, L.: 9,3 cm. (Fig. 7A)

TS 11 Fragment de figurine, pâte rouge clair, L. cons.: 9 cm. (fig. 7B)

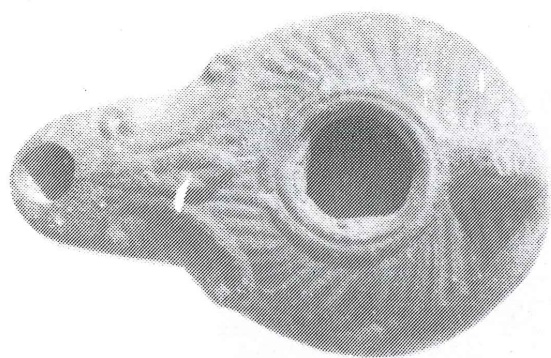
Note: TS = Tombe route de Souf, d.o. = diamètre de l'ouverture



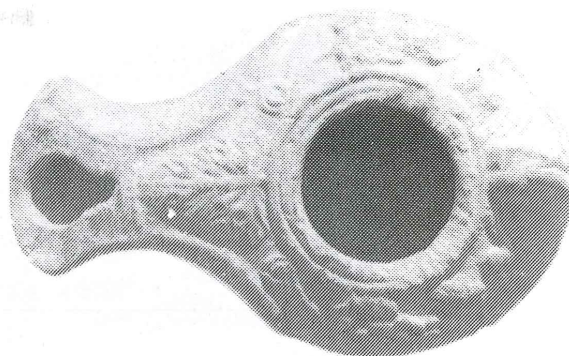
Vue générale du site.



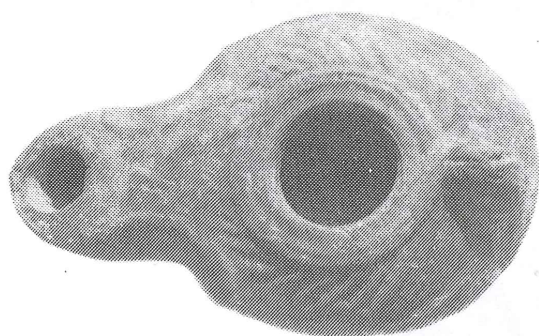
Zone de la tombe après fouille, vue du sud (1 et 2), vue du sud-ouest (3).



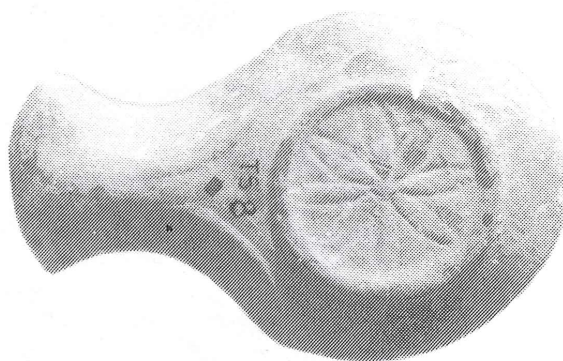
1



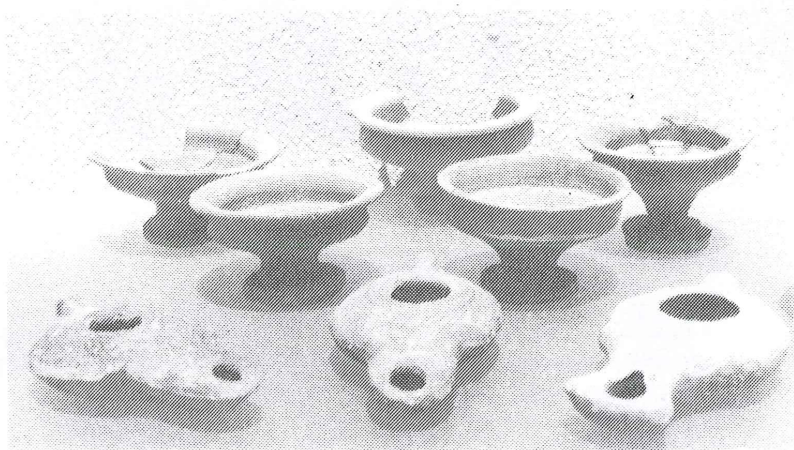
3



2



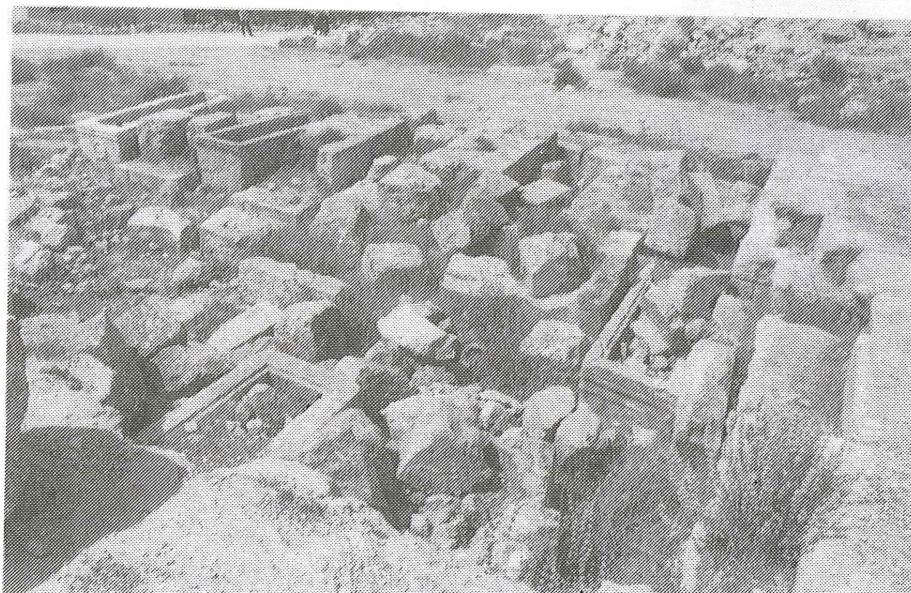
4



Lampes TS 7 (1), TS 9 (2) et TS 8 (3). Lampes et coupes (4).



1

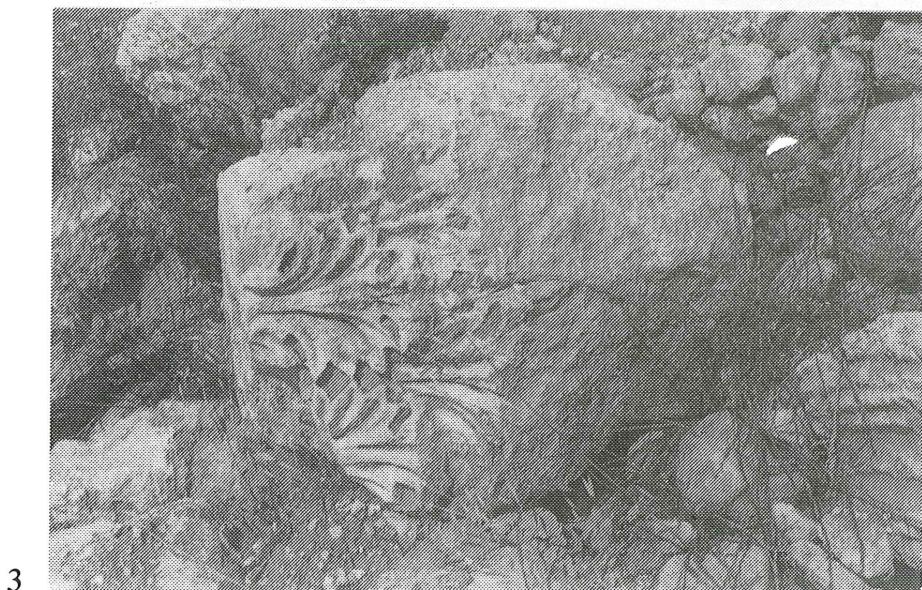
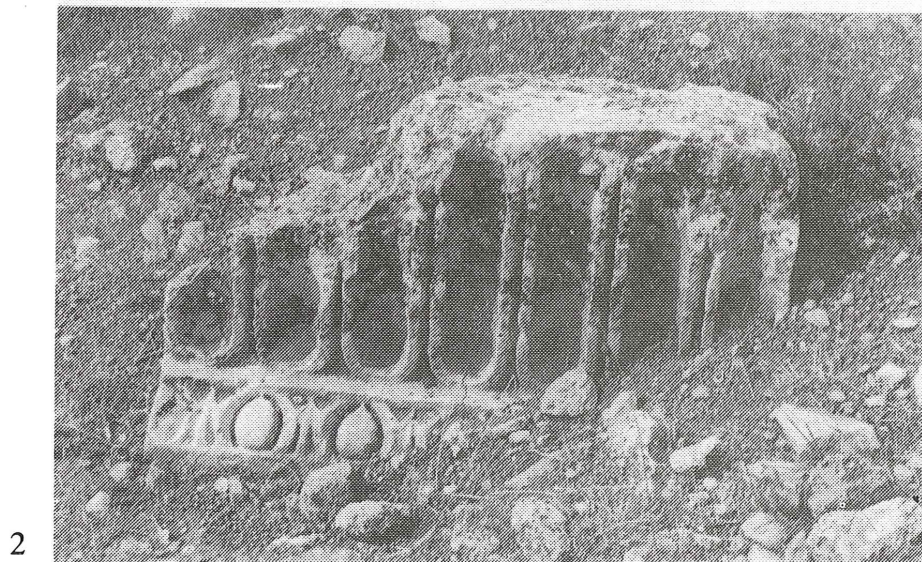
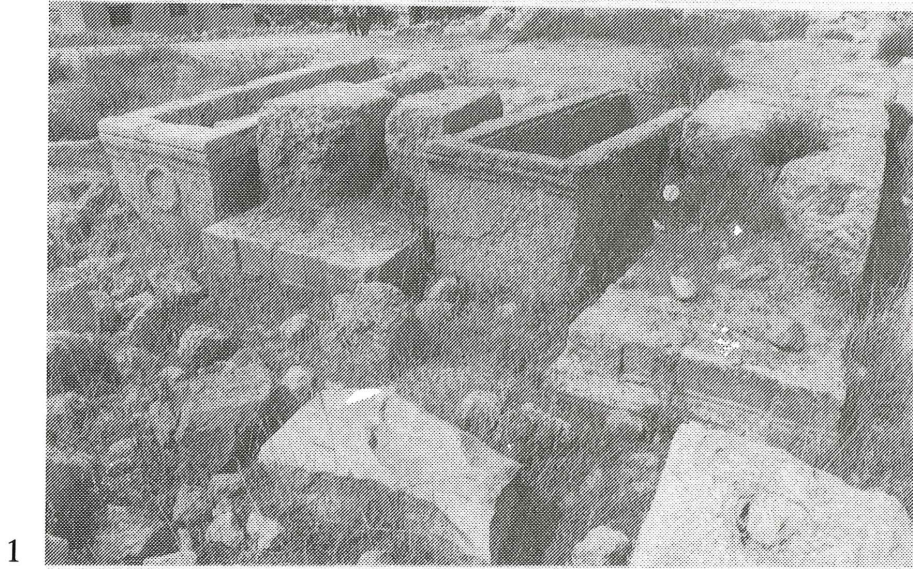


2



3

Le tombeau monumental. Vue générale du sud-ouest (1) et vue de détail de l'état actuel (2 et 3).



Le tombeau monumental. Vue de détail des sarcophages et du décor architectural intérieur (1). Éléments du décor architectural extérieur (2 et 3).